

La Conférence parlementaire internationale du Commerce -

Considérant qu'il est d'intérêt général de voir réduite, au minimum, la durée des conflits industriels, le nombre et l'importance des chômages volontaires qui en sont la suite, et que
lorsqu'il a lieu de recommander la pratique de l'arbitrage

A Conferencia Parlamentar Internacional
do Comercio

Considerando que o direito de greve e de lock out deve sofrer as restricções determinadas pelo interesse publico